

Le Socialiste

41e année - Rs 5.00 - No 10491 - MARDI 6 DÉCEMBRE 2022 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Le Premier ministre lance officiellement la 12e édition des Jeux CJSOI



Page 3



Jagutpal lance un atelier de formation pour institutionnaliser l'Observatoire national de la santé

Page 3

Coupe du monde 2022



Record de Giroud, doublé de Mbappé et un quart en poche... La belle soirée des Bleus face à la Pologne

Page 8



L'Angleterre enterre les rêves du Sénégal et rejoint la France en quarts de finale

Page 8

TotalEnergies devant la justice pour son méga-projet d'oléoduc en Afrique de l'Est



Page 5

Chine : assouplissement des restrictions sanitaires dans une série de villes



Page 5

Au Maroc, une manifestation contre « la vie chère et la répression » politique



Page 4

A la télé aujourd'hui



07.00 Dessin Anime
09.30 Mag: National Anthem
10.00 Serial: Backstage
11.09 Tele: Rubi
12.00 Le Journal
12.25 Local: Les Grands Noms...
12.30 Tele: Fierce Angel
13.50 Local Production
14.45 D.Anime: L'il Santa
15.00 Live: Samachar
15.20 D.Anime: Kids Songs
15.40 Film: Plouf Olly Plouf

Et Le Trésor Des Pirates
17.05 Serial: Les Copains Carlins
18.00 Live: Samachar
18.30 Serial: Jijiji Chhat Par Hain
19.30 Journal & La Meteo
20.20 Local: Autour Des Valeurs...
22.25 Film: Chatter With: Richard Hatch, Alison Haislip



07.00 DDI Live
10.00 Serial: CID
10.50 Serial: Jijiji Chhat Par Hain
12.00 Film: Majboor
15.00 Live: Samachar
15.20 Saare Tujhachsathi
15.43 Bommarillu
16.04 Sondha Bandham
16.33 Serial: Ishq Zahe Naseeb

16.56 Bhaag Na Bachhe Koi
17.13 Bhakharwadi
17.35 Premabhishekam
18.00 Serial: Ancient Detective
18.30 Local: DDI Magazine
19.00 Zournal Kreol
19.30 Serial: Radha Krishna
20.06 Local: Tamil Programme
20.30 Film: Ghar Ghar Ki Kahani
Starring: Mahesh Kothare and Nirupa Roy



06.00 Mag: Eco@Africa
07.27 Mag: In Good Shape
07.53 Doc: Fine Arts Sculptures
09.35 Mag: Washington Forum
11.13 Mag: Eco@Africa
14.00 Doc: Volcano Stories
14.52 Washington Forum
16.31 Mag: Eco@Africa
18.00 Rev: The Global Auto

18.41 Mag: Red Carpet
19.03 Mag: Check In
19.34 Mag: Made In Germany
20.30 Live: News
20.50 Doc: Fine Arts Sculptures
22.14 Mag: Euromaxx
22.40 Mag: Close Up
23.06 Local: Rodrig-Klip Seleksion
23.29 The Global Auto...
00.05 Mag: Healthy Living
00.35 Mag: Check In
01.01 Mag: Made In Germany



01.34 Serial: Island Doctor
03.08 Serial: The Good Doctor
03.50 Film: Puzzle
05.27 Tele: Tour De Babel
06.15 Serial:
06.51 Serial: Island Doctor
09.45 Tele: La Beaute Du Diable
10.37 Tele: Fierce Angel
11.00 Serial: Zoo

12.00 Film: Puzzle
13.37 Tele: Tour De Babel
14.22 Mag: Cinemag
14.50 Serial: Island Doctor
16.40 Serial: S.W.A.T
17.16 Serial:
18.05 Tele: La Beaute Du Diable
19.00 Tele: Fierce Angel
19.37 Serial: Hank Zipzer
20.05 Tele: L'Envers Du Paradis
20.30 Seiral:
21.15 Film: Underworld



06.50 Film: Phir Milenge
11.34 / 19.27 - Radha Krishna
12.05 / 20.57 - Anupamaa
12.35 / 21.27 - Mere Sai
13.05 / 22.07 - Agniphera
13.34 / 22.37 - Yeh Teri Galiyan
14.05 / 23.07 - Patiala Babes
14.25 / 21.59 - 100 Years Of

Indian Cinema
15.00 / 22.25 - Bade Acche Lagte Hai 2
15.26 Film: Sapnay Starring Arvind Swamy, Prabhu
18.00 Live: Samachar
18.30 Serial: Kundali Bhagya
19.04 Udaariyaan
19.34 Kuch Rang Pyar Ke Aise
20.00 Sasural Simar Ka 2

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Le 84e prix Albert Londres décerné à la franco-canadienne Margaux Benn



Le 84e prix Albert Londres, le plus prestigieux du journalisme francophone, a été remis lundi à Riga à la journaliste franco-canadienne Margaux Benn pour ses reportages sur la guerre en Ukraine publiés dans le quotidien *Le Figaro*.

À l'occasion du 90e anniversaire de la mort d'Albert Londres, le jury a délibéré dans la capitale lettone, « souhaitant rendre hommage à tous les journalistes qui oeuvrent pour rendre compte de la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine ».

La « plume singulière » de Margaux Benn, grand reporter au service « *Étranger* » du *Figaro*, déjà présélectionnée à deux reprises, a été récompensée cette année.

Le jury « salue aujourd'hui son style, son écriture enviable, une tendresse dans le regard posé sur ceux qui sont au front, des angles inattendus et un renouvellement permanent de son art du récit », déclare-t-il dans un communiqué.

Passée entre autres par l'Agence France-Presse, le *New York Times*, *France 24* ou la *BBC*, la journaliste de 34 ans est aguerrie aux zones de conflits, comme au Soudan où elle a commencé sa carrière journalistique il y a

plus de dix ans.

Après quatre années en Afghanistan, la reporter, également récompensée l'an dernier par le Prix Bayeux des correspondants de guerre en radio, couvre depuis mars la guerre en Ukraine pour *Le Figaro*.

Prix pour des travaux sur la Russie et les maisons de retraite

Le 38e Prix de l'audiovisuel est revenu à Alexandra Jousset et Ksenia Bolchakova pour le documentaire de 80 minutes *Wagner*, l'armée de l'ombre de Poutine, produit par CAPA avec *France Télévisions*.

Elles ont été les « premières à documenter les actions de cette armée » — constituée de mercenaires financés par un proche de Poutine — par « une enquête fouillée et implacable » qui a contribué « à nous faire comprendre les enjeux de la géopolitique du Kremlin », salue le jury.

Le 6e Prix du livre a été attribué à Victor Castanet pour *Les fossoyeurs*, le livre-enquête qui a fait imploser Orpea, mastodonte du secteur des maisons de retraite privées, en dénonçant la maltraitance des résidents, les manquements dans la gestion du personnel et un usage abusif des fonds publics.

Un Prix d'honneur a aussi été décerné à Andriy Tsaplienko et Sevgil Musaieva, deux journalistes de *Ukrainska Pravda*, « afin, à travers eux, de témoigner aux journalistes ukrainiens une solidarité sans faille pour le travail effectué sur la guerre » dans le pays.

Créé en 1933 en hommage au journaliste français Albert Londres (1884-1932), père du grand reportage moderne, le prix est doté de 3000 euros (presque 4200 dollars canadiens) pour chacun des lauréats, qui doivent avoir moins de 41 ans.

En Indonésie, l'éruption du volcan Semeru constraint près de 2 000 personnes à fuir

Le volcan Semeru, situé sur l'île de Java, en Indonésie, est entré en éruption tôt dimanche matin, projetant un panache de cendres, ce qui a incité les autorités à demander à la population d'éviter la zone et à procéder à des évacuations.

Les Indonésiens se sont réveillés sous un nuage de cendres. Le volcan Semeru, en Indonésie, est entré en éruption, dimanche 4 décembre, crachant un colossal nuage de cendres, qui a fait fuir les habitants des villages situés sur son flanc, un an jour pour jour après une autre éruption, qui avait fait des dizaines de morts.

Les villageois vivant dans l'ombre du mont Semeru, à quelque 800 km de la capitale Jakarta et situé dans l'est de l'île de Java, dont il est le point culminant à 3 676 mètres, ont fui par dizaines à l'approche du nuage de cendres haut de 1,5 km, emportant ce qu'ils pouvaient. Selon les services de secours, près de 2 000 d'entre eux ont été évacués.

Certains sont partis à trois sur des motos, tandis que les autorités locales sonnaient l'alarme avec des tambours de bambou et que le ciel s'obscurcissait comme en pleine nuit, la pluie de mousson se mêlant à la cendre, selon un journaliste de l'AFP sur place.

Les services de secours ont fait état d'"avalanches brûlantes", causées par des blocs de lave qui se sont détachés du sommet pendant l'éruption et ont déferlé vers la base du volcan.

Niveau d'alerte relevé

Aucune victime n'a été signalée dans l'immédiat, mais les autorités ont demandé aux habitants de se tenir à au moins huit kilomètres du cratère.

Elles ont également demandé à la population d'éviter une zone de 13 km de long située le long d'une rivière au sud-est du mont Semeru, vers laquelle le nuage de cendres volcaniques se



"Je ne savais pas où trouver refuge. J'ai dû fuir".

Selon les services de secours, un total de 1 979 personnes provenant de six villages ont été relogées dans 11 refuges ouverts pour l'occasion. Les autorités ont aussi distribué des masques aux habitants pour les protéger contre la pollution de l'air par les cendres.

Après l'éruption, internet a été coupé et le réseau téléphonique mobile était défaillant, selon un journaliste de l'AFP.

L'Agence météorologique japonaise a de son côté mis en garde contre un possible tsunami, causé par l'éruption du volcan indonésien, dans les îles de Miyako et Yaeyama, à l'extrême-sud de l'archipel nippon, selon l'agence Kyodo. Mais rien de tel ne s'est finalement produit.

Il y a exactement un an, le 4 décembre 2021, le mont Semeru était déjà entré en éruption, faisant au moins 51 morts. Des coulées de boue et de cendres avaient englouti des villages et près de 10 000 personnes avaient dû fuir leurs maisons. Une autre éruption avait eu lieu deux jours plus tard.

Un pont reliant deux districts de la région, en cours de reconstruction après l'éruption de l'année dernière, a de nouveau été fortement endommagé dimanche, selon le PVMBG.

L'Indonésie se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, où la rencontre des plaques continentales provoque une forte activité volcanique et sismique. L'archipel d'Asie du Sud-Est compte environ 130 volcans actifs.

Le Premier ministre lance officiellement la 12e édition des Jeux CJSOI

La 12e édition des Jeux de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI), regroupant 819 membres des Comores, Djibouti, Maurice, Mayotte, La Réunion et les Seychelles, a été officiellement lancée par le M. Pravind Kumar Jugnauth, au Complexe Sportif National de la Côte d'Or. Les Jeux se dérouleront du 04 au 11 décembre 2022.

Le Président de la République de Maurice, M. Prithvirajsing Roopun, le Vice-Premier ministre, ministre du Logement et de l'Aménagement du Territoire, ministre du Tourisme, M. Louis Steven Obeegadoo, le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Famille des Seychelles, Président du CJSOI, Mme Marie-Céline Zialor, le ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, M. Stephan Toussaint, des membres de l'Assemblée nationale, du corps diplomatique et d'autres personnalités étaient également présents à la cérémonie de lancement.

Dans son allocution, le Premier ministre Jugnauth a déclaré que c'était un moment de fierté de voir les jeunes des îles de l'océan Indien regroupés au Complexe sportif national de la Côte d'Or pour perpétuer la tradition des jeux CJSOI. L'organisation de cette édition témoigne de la qualité des Jeux, qui ont fait leur chemin au fil des années pour favoriser les liens d'amitié entre les îles et renforcer davantage la coopération basée sur les échanges socio-économiques et culturels.

Le Premier ministre a exprimé sa gratitude aux organisateurs, aux sponsors et à



tous ceux qui ont collaboré à l'organisation des jeux. Il y aura 10 disciplines pour les Jeux et dans le but d'innover et de rester sophistiqué, de nouvelles disciplines ont été incluses, à savoir le futsal, les sports électroniques et le handball de plage, a-t-il déclaré. Dans le cadre des Jeux, trois compétitions culturelles seront également organisées, a-t-il ajouté.

M. Jugnauth a rappelé que le complexe Omnisport a servi pour la 10ème édition des Jeux des îles de l'Océan Indien en 2019 ainsi que pour les 22èmes Championnats d'Afrique seniors d'athlétisme en juin de cette année. Le complexe, a-t-il souligné, est un fleuron de la réussite sportive et a positionné Maurice comme un centre d'excellence dans l'océan Indien.

Il a, par ailleurs, indiqué que le contrat avec l'Académie de Liverpool a été prolongé de trois ans avec l'objectif de former la jeunesse et d'avoir des athlètes d'élite dans le pays. Toutes ces mesures, a-t-il

souligné, s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale du sport et de l'animation pour promouvoir une culture sportive auprès de la population en particulier la jeunesse.

Le Premier ministre Jugnauth a insisté sur la nécessité de maintenir la discipline et l'équité pendant les Jeux. Il a souhaité bonne chance aux athlètes pour les Jeux et les a encouragés à établir des liens solides et un air de solidarité et d'amitié.

Quant à la présidente de la CJSOI, elle a rappelé que la 11e édition s'est tenue à Djibouti en 2018 tout en soulignant que les Jeux ont été retardés d'un an en raison de la pandémie de COVID-19. Elle a observé que les jeunes sont restés inactifs pendant la pandémie et s'est réjouie que la 12e édition soit désormais une réalité.

Les huit jours, a-t-elle souligné, feront résonner le dynamisme des jeunes athlètes à travers leur participation aux Jeux et les échanges culturels. Elle a ensuite exhorté à être interactif, à se connecter et à nouer des

liens plus solides pour consolider davantage les liens amicaux existants dans la région de l'océan Indien.

Pour sa part, le ministre Toussaint a exprimé ses remerciements à toutes et à tous qui ont contribué au succès des Jeux. Les Jeux, a-t-il souligné, offriront une plate-forme à la jeunesse de l'océan Indien pour se rencontrer et échanger. Il symbolise également la fraternité et l'amitié qui existent entre les îles de la région, a-t-il souligné. Il a lancé un appel à la population pour qu'elle soutienne activement tous les athlètes de tous les Jeux à travers l'île.

Maurice accueille les Jeux CJSOI pour la troisième fois. Le pays a déjà organisé les Jeux en 1995 et 2006. Les Jeux CJSOI ont pour objectifs de promouvoir les échanges culturels et les liens d'amitié entre les jeunes ainsi que de favoriser la coopération régionale, la culture sportive et le développement des jeunes âgés de 14 à 17 ans.

Jagutpal lance un atelier de formation pour institutionnaliser l'Observatoire national de la santé

Un atelier de formation de quatre jours pour institutionnaliser l'Observatoire national de la santé (NHO), s'est ouvert, en présence du ministre de la Santé et du Bien-être, le Dr Kailesh Kumar Singh Jagutpal, au Maritim Resort & Spa à Balaclava.

Initiative du ministère de la Santé et du Bien-être en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'atelier regroupe une cinquantaine de participants. Les animateurs sont trois représentants de l'OMS, à savoir le Dr Serge Batalack, le Dr Sokona Sy ; et Mme Bertha Kembabazi.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Jagutpal a indiqué que selon l'Atlas des statistiques sanitaires africaines 2022, Maurice avait le meilleur état civil d'Afrique avec près de 100% des naissances et des décès enregistrés. "L'île Maurice", a-t-il dit, "figure également dans le Top 3 en termes de qualité des soins aux côtés de la Namibie et des Seychelles". "Selon l'indice d'accès aux services de santé, Maurice est classé parmi les 3 premiers en Afrique avec une moyenne de 60 à 79%", a indiqué le ministre, ajoutant qu'aucun pays d'Afrique n'avait été en mesure d'atteindre une couverture de 80% et plus.

"Mon ministère", a déclaré le Dr Jagutpal, "est déterminé à atteindre cet objectif et a déjà commencé à travailler sur la décentralisation des services de santé dans le pays". Il a souligné que le gouvernement investissait massivement dans les infrastructures de santé telles que la création de centres de santé régionaux, de

centres de santé communautaires et de cliniques médicales, pour améliorer la qualité de vie des citoyens et prendre soin de leur santé.

Parlant des statistiques de santé, le ministre Jagutpal a souligné qu'elles étaient régulièrement mises à jour par Statistics Mauritius tout en soulignant que la Division des archives sanitaires effectuait la surveillance de diverses maladies, notamment l'infection des voies respiratoires supérieures, la gastro-entérite et la conjonctivite, et publiait des rapports hebdomadaires. « Des rapports annuels et quadriennaux sont publiés par le Registre national du cancer de Maurice », a-t-il ajouté.

En outre, il a indiqué que l'enquête sur les maladies non transmissibles était menée tous les cinq ans à Maurice et à Rodrigues pour déterminer la prévalence de maladies telles que le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires.

Selon le ministre, les comptes nationaux de la santé, institutionnalisés à Maurice en 2015, étaient un outil important pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et son objectif principal était de résumer et d'analyser le financement des systèmes de santé. « Ces données sont précieuses pour des institutions telles que l'OMS, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Union européenne et d'autres acteurs qui financent des projets locaux », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne le projet e-Santé, il a noté qu'il progressait avec l'appui du PNUD en vue de faciliter le partage et l'accès à l'information. "Ces données", a-t-il ajouté,



"aident à comprendre les problèmes de santé, à déterminer ce qui doit être amélioré et, en fin de compte, à fournir de meilleurs services de manière plus efficace, efficiente et équitable".

Le ministre Jagutpal a indiqué que l'institutionnalisation du NHO rendrait les informations accessibles sur l'Observatoire intégré de la santé en Afrique, qui était une plate-forme en ligne de renseignements stratégiques sur la santé pour la consolidation et la diffusion de données et d'informations sur la santé pour 47 États membres de l'OMS. "Il s'agit d'un guichet unique qui abrite plusieurs plateformes régionales et nationales interconnectées visant à fournir des informations indépendantes mais interconnectées", a-t-il déclaré.

"Le NHO", a-t-il déclaré, "contribuera également à la prise de décision et à la définition d'objectifs et de priorités pour assurer

une meilleure santé et un meilleur bien-être aux populations africaines conformément à l'objectif stratégique 18 du Plan stratégique du secteur de la santé 2020-2024, c'est-à-dire « générer des informations solides et fiables à tous les niveaux du système de santé dans une approche holistique pour une meilleure prise de décision ».

Egalement présent, le représentant du bureau de pays de l'OMS, M. Nundoochand, a réitéré le soutien de l'OMS pour aider Maurice dans la création et la mise en œuvre de la NHO. Il a insisté sur l'importance de dossiers de santé fiables et a souligné que la consolidation et la diffusion des informations sur la santé étaient essentielles pour tirer parti de l'élaboration des politiques de santé et du suivi de la couverture sanitaire universelle.

Les syndicats sur le pied de guerre avant la présentation de la réforme des retraites

Les syndicats se retrouvent, lundi, pour discuter de la réponse à apporter à l'accélération du calendrier de la réforme des retraites. Le gouvernement devrait en dévoiler les contours le 15 décembre, avant une présentation en janvier au Conseil des ministres. Selon la Première ministre, Élisabeth Borne, l'objectif est un "report progressif" à "65 ans d'ici 2031" au lieu de 62 ans actuellement.

Les partenaires sociaux préparent leur riposte : l'ensemble des syndicats nationaux se retrouvent, lundi 8 décembre, au siège de la FSU, aux Lilas (Seine-Saint-Denis), pour se concerter sur la réponse à apporter à la réforme des retraites, dont le gouvernement doit annoncer les contours mi-décembre.

Cette intersyndicale réunira la CFDT, la CGT, FO, la CFE-CGC, la CFTC, l'Unsa, Solidaires et la FSU.

"Nous, on va [...] continuer de jouer le jeu de la concertation. Et ensuite, c'est clair, s'il y a report de l'âge légal de départ en retraite, aujourd'hui, comme hier, comme avant-hier, la CFDT s'opposera et elle s'opposera par tous les moyens, et notamment on essaiera de s'y opposer de manière intersyndicale. C'est clair, net, précis", a affirmé, vendredi, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, en marge du lancement des Assises du travail à Paris.

Ne pas "partir trop tôt"

Pour les huit syndicats, l'enjeu est de présenter un front commun à opposer au gouvernement mais également de trouver le bon tempo pour se mobiliser. Pour Laurent Berger, "le rendez-vous, il est lorsque le texte sera présenté au Conseil des ministres, il me semble autour du 10 ou 11 janvier".

Lors de la réunion de son comité confédéral national, mi-novembre, la CGT avait approuvé un texte affirmant qu'elle saurait



"se mobiliser immédiatement en cas de passage en force du gouvernement". Mais la centrale de Montreuil se préparerait plutôt à entrer en action en janvier, selon un responsable syndical.

Il ne faut "pas partir trop tôt, parce que le risque c'est d'être faible, c'est de ne pas avoir suscité assez de mobilisation, d'explication", a plaidé en début de semaine Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, soulignant qu'il est "difficile de mobiliser juste avant les fêtes".

Une application "à partir de l'été 2023"

Cette réunion intervient, alors que le calendrier s'accélère même si pour le moment les contours de la future réforme restent à préciser. Dans un entretien au Parisien paru le 1er décembre, la Première ministre a toutefois confirmé la piste d'un "report progressif" à "65 ans d'ici 2031" permettant "de

ramener le système à l'équilibre dans les dix ans".

En contrepartie, la cheffe du gouvernement a donné des gages aux syndicats, en annonçant le maintien de "l'âge d'annulation de la décote" à 67 ans comme aujourd'hui, ainsi que "le système des carrières longues" qui permet à celles et ceux qui ont commencé à travailler avant l'âge de 20 ans de partir plus tôt à la retraite.

Mais "on peut discuter" d'un "autre chemin", assure Élisabeth Borne, tout en excluant d'emblée "de baisser le montant des retraites ou d'alourdir le coût du travail par des cotisations supplémentaires".

"Personne ne se réjouit de travailler un peu plus longtemps, mais pour ne pas baisser les retraites et ne pas reporter de nouvelles charges sur nos enfants, il faudra faire un effort", a également estimé le 3 décembre Emmanuel Macron dans une

interview accordée depuis les États-Unis.

La première génération affectée par la réforme sera celle de 1961, a précisé l'exécutif. Elle se mettra ensuite en place progressivement dès l'été 2023 pour toucher l'ensemble des salariés en 2031.

Débats houleux en perspective à l'Assemblée

Au-delà de ces annonces, aucun document de travail n'a pour l'heure été diffusé aux partenaires sociaux, contrairement aux deux premiers cycles de concertation. Contacté, le ministère du Travail assure qu'un document de ce type sera bien versé au débat, sans préciser quand.

Une fois passés les rendez-vous avec les syndicats, la Première ministre devrait dévoiler les grands axes de la réforme le 15 décembre. Juste avant les vacances de Noël, période peu propice à la mobilisation des salariés.

Un calendrier vertement critiqué par l'opposition à l'image de Sandrine Rousseau. "Le 15 décembre, juste avant la trêve des confiseurs, en pleines fêtes de fin d'année. Dans le seul moment de respiration depuis des mois. On n'oubliera pas vos méthodes", s'est indignée sur Twitter la députée écologiste.

De son côté, la présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale Mathilde Panot a promis le 2 décembre de faire reculer le gouvernement "dans l'hémicycle ou dans la rue". Revendiquant le droit à "l'obstruction", le groupe pourrait faire tomber une pluie d'amendements lors de l'examen du texte.

Pour faire adopter cette réforme impopulaire, le gouvernement compte notamment sur le soutien des Républicains traditionnellement favorables à une réforme des retraites repoussant l'âge légal de départ.

L'examen par le Parlement du projet de loi du gouvernement devrait intervenir au printemps 2023.

Au Maroc, une manifestation contre « la vie chère et la répression » politique

Entre 1 200 et 3 000 personnes ont défilé dimanche à Rabat pour demander « la baisse des prix » et dénoncer « le despotisme et la corruption ».

À l'appel d'organisations de gauche, entre 1 200 et 3 000 Marocains ont manifesté contre « la vie chère et la répression » politique, dimanche 4 décembre à Rabat, sur fond d'accélération de l'inflation et de montée de la grogne sociale.

Cette marche nationale, l'une des plus importantes des derniers mois, a rassemblé entre 1 200 et 1 500 personnes dans le centre de la capitale, selon une estimation de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Des journalistes présents ont quant à eux évalué la foule à environ 3 000 protestataires. La manifestation était organisée par le Front social marocain (FSM), qui fédère des partis politiques et des organisations syndicales de gauche.

« Le peuple veut la baisse des prix... Le peuple veut faire tomber le despotisme et la corruption », scandaient les manifestants. « Nous sommes venus protester contre un gouvernement qui incarne le mariage de l'argent et du pouvoir et qui soutient un capitalisme monopolistique », a déclaré le coordinateur national du FSM, Younès Ferachine.

Le Maroc est revenu « au niveau de

pauvreté et de vulnérabilité de 2014 » à cause de la pandémie de Covid-19 et de l'inflation, selon une note récente du Haut Commissariat au plan (HCP). La flambée des prix (+ 7,1 % en octobre sur un an), la hausse du coût des carburants, des denrées alimentaires et des services, combinées à une sécheresse exceptionnelle, plombent la croissance (+ 0,8 % seulement prévue pour 2022). Le pouvoir d'achat des plus pauvres, mais également de la classe moyenne, s'en trouve particulièrement touché dans un pays qui souffre déjà de disparités sociales et territoriales.

Blogueurs et journalistes emprisonnés

Venus de tout le royaume, les manifestants ont également dénoncé « toutes les formes de répression » politique, antisyndicale et contre la liberté d'expression, tandis que plusieurs blogueurs et journalistes critiques du pouvoir sont emprisonnés. « C'est une régression inacceptable », a estimé M. Ferachine. Pour leur part, des militants pro-palestiniens ont fustigé la normalisation avec Israël depuis décembre 2020, qui passe mal auprès d'une bonne partie de la population. De nombreux drapeaux palestiniens étaient visibles dans le défilé.



Face aux protestations des dernières semaines, le gouvernement libéral de l'homme d'affaires Aziz Akhannouch met en avant sa « politique sociale », avec notamment une généralisation de la couverture médicale pour tous. Plus de 10 millions de Marocains aux faibles revenus ont été

admis dans ce programme depuis le début du mois. Le gouvernement a aussi lancé en octobre un fonds souverain, doté de 4,1 milliards d'euros, afin de dynamiser l'investissement public et de relancer l'économie du pays.

TotalEnergies devant la justice pour son méga-projet d'oléoduc en Afrique de l'Est

Assigné en justice par plusieurs ONG pour son projet pétrolier controversé en Tanzanie et en Ouganda, TotalEnergies comparaît mercredi devant la justice française.
Les associations reprochent à la multinationale des manquements à son "devoir de vigilance" dans la mise en œuvre du chantier critiqué dans le monde entier pour son impact dévastateur sur l'environnement et les populations locales.

C'est un projet qualifié de "bombe climatique" par ses opposants. Après trois années de bataille procédurale, TotalEnergies doit comparaître mercredi 7 décembre devant le tribunal judiciaire de Paris.

Prévue le 12 octobre, l'audience avait été reportée à la demande des associations ougandaises et françaises, qui poursuivaient la multinationale pour les conséquences environnementales de ce projet et les violations des droits humains qui en découlent. Les ONG Survie et les Amis de la Terre réclamaient alors plus de temps pour étudier des pièces du dossier transmises à la dernière minute par le géant pétrolier et gazier.

Dans le viseur des associations environnementales, deux chantiers colossaux étroitement liés : le projet Tilenga, un forage de 419 puits en Ouganda, dont un tiers dans le parc naturel des Murchison Falls, et le projet Eacop (East African Crude Oil Pipeline), le plus long oléoduc chauffé au monde, qui traverse la Tanzanie sur près de 1 500 km, franchissant plusieurs aires naturelles protégées.

"L'oléoduc va traverser un certain nombre d'écosystèmes fragiles, le bassin du lac

Victoria et, en Tanzanie, d'autres zones, notamment des zones humides et des écosystèmes protégés", expliquait en 2021 Juliette Renaud des Amis de la Terre, l'une des deux associations françaises au cœur de la procédure. Selon l'ONG, le projet représente "une grande menace sur la biodiversité et sur les ressources en eau en Ouganda et en Tanzanie".

Faire taire la résistance

Devant la justice française, les opposants au projet devraient faire valoir le manquement au "devoir de vigilance" de la multinationale. Adoptée en 2017 à la suite de l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza au Bangladesh, dans lequel plus de 1 100 ouvriers ont perdu la vie, cette loi engage la responsabilité des entreprises en cas de "risques d'atteintes graves aux droits humains et à l'environnement, y compris lorsqu'elles sont commises par leurs filiales directes ou indirectes, en France et dans le reste du monde".

De son côté, Total assure dans un communiqué que "son plan de vigilance est mis en œuvre de manière effective [...] afin de respecter les droits des communautés locales et d'assurer le respect de la biodiversité". Insuffisant pour le monde associatif qui demande au juge civil de condamner la multinationale à une astreinte financière jusqu'au respect de ses obligations.

Le collectif Stop Eacop, qui réunit organisations africaines et internationales opposées au projet, devrait s'appuyer sur plusieurs rapports édifiants publiés ces derniers mois, qui contredisent les bonnes intentions affichées par TotalEnergies. Selon plusieurs enquêtes de terrain, la multinationale mène avec la complicité des autorités locales des campagnes de menaces et d'intimidations envers les agriculteurs expropriés ou contraints de renoncer à exploiter leurs terres.

Des violations des droits humains dénoncées au mois de septembre par le Parlement européen, qui s'inquiétait égale-



ment de "détentions arbitraires" de militants ayant osé s'opposer au projet. Les eurodéputés avaient alors adopté à une large majorité une résolution d'urgence demandant à TotalEnergies de reporter le chantier.

TotalEnergies joue la transparence

Face aux critiques venues du monde entier, le groupe français a récemment décidé de jouer la transparence. Le géant pétrolier et gazier a ouvert les portes de son chantier pharaonique en Ouganda à une équipe de journalistes de France télévisions.

"On essaie au maximum de minimiser l'impact sur le terrain, sur l'environnement et sur les communautés", assure le responsable du chantier avant d'ajouter : "De toute façon, si ce n'est pas la France, si c'est pas l'Europe qui le fait, ce sera les Chinois et cela sera à mon avis encore différent".

Au cours de leur reportage, les journalistes sont également allés à la rencontre des personnes expropriées. Si Total vante

un projet "exemplaire", promettant de dédommager tout le monde, de nombreux agriculteurs se plaignent de n'avoir rien reçu ou alors se sont vus proposer des sommes dérisoires.

"Ils voulaient nous donner 3 000 euros mais je ne veux pas de cet argent. Cette somme n'est pas suffisante pour me reloger ou reconstruire une maison quelque part", affirme Mugisha Jealousy, un agriculteur qui assure avoir subi des pressions de la part des autorités ougandaises.

Selon les calculs de la coalition "Stop Eacop", 118 000 personnes ont été partiellement ou totalement expropriées à cause de ce projet censé faire de l'Ouganda un nouvel eldorado pétrolier.

Au total, les projets de forages et de construction de l'oléoduc représentent un investissement de 10 milliards de dollars. La mise en production est prévue en 2025 pour une durée de vingt-cinq ans, avec un pic de production estimé à 230 000 barils par jour.

Chine : assouplissement des restrictions sanitaires dans une série de villes



Les autorités ont décidé de lever une partie des exigences sanitaires dans plusieurs grandes villes, dont Pékin et Shanghai. Des commerces ont rouvert et les conditions d'utilisation des transports ont été allégées. Plusieurs villes chinoises, dont Urumqi, dans l'extrême ouest du pays, ont annoncé le 4 décembre un assouplissement des restrictions liées au coronavirus, suivant l'exemple d'autres villes cette semaine. La capitale de la région du Xinjiang, dans laquelle s'était produite un incendie mortel qui avait nourri la colère contre la politique stricte de «zéro Covid» des autorités, rouvre ainsi les centres commerciaux, les marchés et les restaurants à partir de ce 5 décembre mettant ainsi fin à des mois de fermeture stricte.

A Pékin, de nombreux magasins avaient rouvert dès ce week-end et les habitants peuvent à nouveau utiliser les transports en commun sans devoir présenter un résultat de test PCR négatif datant de moins de 48 heures. Une mesure identique a été adoptée à Nanning, capitale de la province du Guangxi, à Wuhan, ainsi qu'à Shanghai.

Dans cette dernière, cette obligation a aussi été levée pour accéder à certains lieux publics tels que les parcs et les attractions touristiques. La mégapole financière avait été durement confinée pendant plus de deux mois au printemps après l'appari-

tion d'un foyer de contaminations, suscitant le mécontentement. Près de Shanghai, la ville de Hangzhou a également annoncé mettre fin aux tests PCR à grande échelle qui sont la norme sur la quasi-totalité du territoire, sauf pour les citoyens en contact avec les maisons de retraite, écoles et garderies.

Par ailleurs, les habitants de la ville de Zhengzhou, qui abrite la plus grande usine

d'iPhone au monde et qui a été secouée par de violentes manifestations, n'auront plus à présenter les résultats d'un test de dépistage pour prendre les transports en commun ou les taxis.

La présentation d'un pass sanitaire continue toutefois d'être exigée dans de nombreux endroits et les déplacements restent difficiles entre les provinces, les voyageurs pouvant rester bloqués sur leur lieu de

séjour en cas d'apparition d'un foyer épidémique.

Ces allègements font suite à des manifestations antigouvernementales, fait particulièrement rare dans le pays, la population ayant exprimé sa lassitude après trois ans de restrictions drastiques. La semaine précédente, le président chinois Xi Jinping a indiqué que le variant Omicron, moins mortel, «ouvre la voie à plus de souplesse dans les restrictions», selon des déclarations au président du Conseil européen Charles Michel en visite à Pékin rapportées par un responsable européen.

Le nombre de contaminations était, selon un décompte de l'AFP, en baisse ce 5 décembre à 29 724 cas, majoritairement asymptomatiques, un chiffre à rapporter à une population chinoise de 1,4 milliard d'habitants.

Avec un peu plus de 5 000 décès dus au Covid depuis le début de la pandémie selon les chiffres communiqués par le gouvernement, Pékin enregistre une mortalité officielle particulièrement faible par rapport à de nombreux autres pays touchés par la pandémie.

Foot News

l'Anglais Sterling rentre à Londres après un cambriolage en présence de sa famille

L'attaquant anglais de Chelsea a déclaré forfait avant le 8e de finale pour rentrer à Londres auprès de sa femme et de ses enfants choqués par l'irruption d'hommes armés

Angleterre n'a pas eu besoin de son attaquant Raheem Sterling pour se défaire du Sénégal (3-0) en 8e de finale et ainsi rejoindre la France en quart de finale, samedi prochain (20 heures). L'attaquant de Chelsea a dû déclarer forfait avant le match, la fédération anglaise annonçant « problème familial ». Sterling a en fait quitté le Qatar pour rentrer à Londres. On a en effet appris, après le match, que sa femme et ses enfants avaient subi un cambriolage de la part d'hommes armés samedi soir alors qu'ils étaient à leur domicile.



Cet épisode, qui n'est pas sans rappeler les mésaventures subies par les Parisiens Angel Di Maria et Marquinhos en mars 2021, a suscité une vague d'émotion en Angleterre. Ainsi Gary Lineker, l'ancien international aux 8,6M d'abonnés, a adressé, sur Twitter, ses pensées à Sterling et à sa famille après leur terrible et déchirante épreuve.

Raheem Sterling, 28 ans jeudi prochain, avait été titulaire lors des deux premiers matches contre l'Iran (6-2) et les Etats-Unis (0-0). Il était resté sur le banc contre le pays de Galles, remplacé par Phil Foden. Joueur-cadre de Gareth Southgate, il est le plus capé des 26 Anglais au Mondial, avec 81 sélections. Il avait inscrit son 20e but et délivré sa 27e passe décisive contre l'Iran.

En fonction de sa capacité à surmonter cet épisode, mais aussi de l'état émotionnel de sa famille, il reviendra ou non dans les prochains jours avec ses coéquipiers pour préparer le quart de finale contre l'équipe de France.

THE BUILDING AND LAND USE PERMIT GUIDE

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I Juggurnauth Arvind will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for a proposed Greenhouse at Mahatma Gandhi Road, Trois Boutiques, Trois.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 05/12/2022

OUTBIDDING

NOTICE is hereby given that on **Thursday the 26/05/2022**, a portion of land of the extent of **519.80m²**, situate in the district of Port Louis, place called Petit Verger, Pointe aux Sables, together with the buildings existing thereon (PIN 2924390084) and the whole as morefully described in the Memorandum of Charges was sold for the price of Rs 3,100,000 at the request of **Life Insurance Corporation of India against Mr. Akeesh Raye BHOJEDHUR and his wife Mrs Khoosharmila Devi JOKHOO and purchased by Life Insurance Corporation of India**.

Afterwards on the **01/06/2022**, one **Mokshada Devi BHOJEDHUR** has made an outbidding of one-sixth above the purchase price.

Her Honour the Master and Registrar has now fixed **Thursday the 09th February 2023 at 1.30 p.m.**, before the Master Court, situate at Edith Cavell Street, Port Louis, for the sale of the said property, upon the outbidding.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 23/11/2022

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedrale Square, Port Louis.
Attorney for the Outbidder

SALE BY LICITATION

NOTICE is hereby given that on the 30th day of November, 2022 has been filed in the Master's Office of the Supreme Court, the Memorandum of Charges, under and pursuant to which shall take place before the Master's Bar, the Sale by Licitation of:

DESCRIPTION OF PROPERTIES: DESIGNATION: PROPERTY NO. 1:- Une portion de terrain située au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit La Foret et Bellin, de la contenance de **4,730 mètres carrés (quatre mille sept cent trente mètres carrés)** (y compris la superficie occupée par un drain naturel de 1 mètre 50cms (un mètres et cinquante centimètres) de large qui la traverse, étant la première portion designée à un procès verbal de description avec plan figurative y joint dressé par Mr Coomar Ragoo, Arpenteur Juré le 21/08/1987, enregistrée au Reg: LS 24/12486 et abornée d'après ce procès-verbal de description comme suit: Au Nord par les réserves de 25cms (vingt cinq centimètres) de large longeant un drain de 1 mètre 25cms (un mètre et vingt cinq centimètres) de large se trouvant le long de la Rue La Foret sur 82 mètres 66 cms (quatre vingt deux mètres et soixante-six centimètres); A l'Est par un ancien chemin d'exploitation, converti aujourd'hui en un chemin commun de 4 mètres 50 cms (quatre mètres et cinquante centimètres) de large sur 2 lignes mesurant respectivement 2 mètres 41 (deux mètres et quarante et un) et 54 mètres 86 cms (cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-six centimètres), la première ligne étant une courbe d'un rayon de 4 mètres (quatre mètres); Au Sud par la deuxième portion sur 82 mètres 09 cms (quatre vingt deux mètres et neuf centimètres); Et à l'Ouest par un chemin commun non asphalté de 4 mètres (quatre mètres) de large sur 2 lignes mesurant respectivement 54 mètres 06cms (cinquante quatre mètres et six centimètres) et 3 mètres 15 cms (trois mètres et quinze centimètres); la deuxième ligne étant une courbe d'un rayon de 4 mètres (quatre mètres); Together with all that exists thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole morefully described in a deed transcribed in Vol TV 1864/34 PIN 1731640038. **PROPERTY NO. 2:-** Une portion de terrain de la contenance de **VINGT SEPT PERCHES (27 perches or 1,139.63 m²)**, située au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Vacoas, et bornée d'après un procès verbal d'arpentage dressé par Monsieur Camal Boudou, Arpenteur Juré, le 28/03/1923, enregistré au Reg: L.S 13/5637 comme suit: D'un côté par un chemin commun, sur quarante quatre pieds; Du deuxième côté par Dunputh ou ayants droit, sur deux cent quarante quatre pieds et demi; Du troisième côté, par D.Dabée sur quarante quatre pieds; Du dernier côté, par le surplus de Issac Mungur, sur deux cent quarante quatre pieds; Et d'après un procès-verbal de description avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur E.G Régnard, ancien arpenteur juré, le vingt huit juin mil neuf cent soixante douze au Reg: A383/477, la dite portion de terrain a été mesurée et trouvée de la même contenance (vingt sept perches) (1139.63 m²) et bornée d'après ce dernier procès-verbal comme suit: D'un côté, par la route Jackson, sur quarante quatre pieds (14.29 m); Du deuxième côté, par S. Sonah, sur deux cent quarante quatre pieds six pouces (79.41m); Du troisième côté, par D. Dabée, sur quarante quatre pieds (14.29 m); Et du dernier côté, par Nankessor Saddul, sur deux cent quarante quatre pieds (79.25 m). La mesure employée est le pied français avec l'équivalent en mètres. Un site plan de la dite portion de terrain a été dressé conformément à la loi. Le dit bien porte le lot No.58 sur la route Jackson d'après le nouveau Cadastre de la Municipalité de Vacoas/Phoenix. Ensemble une maison en blocs de béton sous dalle se composant d'un salon, d'une salle à manger, d'un bureau, de deux chambres à coucher, d'une cuisine, d'un drainage, d'une salle de bains et d'un garage y attachées et généralement tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve, et sans plus ample désignation. Together with all its appurtenances and dependencies that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reservation and the whole as more fully described in deed transcribed in Volume TV 1253/4 and PIN No. 1733050024 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. The said sale is prosecuted at the request of Development Bank of Mauritius Ltd having its registered office situate at Chaussee Street, Port-Louis, here-acting as inscribed creditor of Mrs. Ww Taramatee RAGAVOODOO (born MUNGROO) (widow of late Mr. Simadree Appanah RAGAVOODOO); Mr Yaishil RAGAVOODOO; and Miss Natasha RAGAVOODOO, all residing at 42, Jackson Road, Vacoas against 1.- Mrs. Ww Taramatee RAGAVOODOO (born MUNGROO) (widow of late Mr. Simadree Appanah RAGAVOODOO), residing at 42, Jackson Road, Vacoas; 2.- Mr Yaishil RAGAVOODOO, residing at 42, Jackson Road, Vacoas; 3.- Miss Natasha RAGAVOODOO, residing at 42, Jackson Road, Vacoas; and 4.- Miss Pricilla RAGAVOODOO, residing at 30 Capucines Avenue, Quatre Bornes. NOW TAKE NOTICE that in terms of Articles 813-13 of the Code Napoleon any co-owners (in-divisaires) of the said property can substitute himself or herself to the purchaser or purchasers within one month as from the date of adjudication by a declaration made at the Registry of the above Court, and the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,
Dated at Port Louis, this 01st day of December, 2022.
Me. R. Bucktowns S.A
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Corner Pope Hennessy & Suffren Streets, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:

Mahadeo BOODOO,
a Pensioner, aged 64, residing at Dr Rochecouste Street,
Forest Side.
APPLICANT (H)
v/s
Dharmarani BOODOO (born SOODIN),
no calling, aged 51, residing at Highlands, Phoenix.
RESPONDENT (W)

NOTICE OF SUBSTITUTED SERVICE

In compliance of an order dated 10th November 2022 by his Lordship, The Honourable J. Benjamin G. Marie Joseph Judge, the abovenamed Petitioner has been authorized to effect Substituted Service by way of Publication.

TAKE NOTICE you the above named Respondent that a sitting held on the 21st day of September 2022 the above matter has been postponed to the **25th day of January 2023 at 09:30 for MENTION (SUBSTITUTED SERVICE)** before the New Supreme Court of Mauritius, Family Division, New Court House, 3rd Floor Edith Cavel St, Port Louis.

TAKE FURTHER NOTICE that you are most formally, required to attend before the Supreme Court, 3rd floor, New Supreme Court House, Family Division, on the aforesaid date and hour for presentation of the petition and be warned that the above matter will be called whether you may be present or not in Court.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 30th day of November 2022.

Me. O. D. COWREEA
of 1105, Sterling Tower, Port Louis.
Petitioner's Attorney

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 12th day of January 2023 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Bar, situated at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the final adjudication, of: A portion of land of the extent of 147 toises (in reality 140 toises 28 pieds) or **558.4 m² (in reality 532 m²)** situate at No. 34, Leoville L'Homme Street, Rose-Hill, in the district of Plaines Wilhems, place called Rose Hill and bounded as follows:- A l'Ouest, par la Rue Leoville L'Homme, autrefois Rue Wiehe sur cinquante neuf pieds ou 18 mètres. Au sud, par M. L. Moura sur quatre vingt quatre pieds ou 25 mètres 60 centimètres. A l'Est, par M. Emile Bazire sur soixante sept pieds ou 20 mètres 42 centimètres, et Au Nord, par les Héritiers de Veeramootoo Mardaymootoo sur une ligne brisée en deux parties mesurant respectivement trente pieds ou 9 mètres 14 centimètres et cinquante quatre pieds sept pouces ou 16 mètres 62 centimètres et la ligne droite joignant le point Nord Est et se trouvant a soixante sept pieds ou 20 mètres 42 centimètres du balisage Sud avec point de trente pieds ou 9 mètres 14 centimètres passe à quatre pieds sept pouces ou 1 mètre 38 centimètres à l'intérieur et la borne L se trouvant sur la Rue Leoville L'Homme. Cette borne L représente le point Nord Ouest sur la Rue Leoville L'Homme du terrain Joachim. La mesure employée est le pied français. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever. **OWNERSHIP - Miss Logambal PILLAY SAWMY, Mr Vijayen PILLAY SAWMY and Mr Deenacaroona PILLAY SAWMY**, are owners of the above described property as evidenced by a judgment of adjudication transcribed in **TV 2598/63** and bearing PIN No. **1712540074**. The sale is prosecuted at the request of **DBM FINANCIAL SERVICES Ltd (acting in the rights of MCCB Limited (in Liquidation))**, against **1.- Mr. Vijayen PILLAY SAWMY, 2.- Mr. Deenacaroona PILLAY SAWMY, and 3. Miss Logambal PILLAY SAWMY**. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 14/11/2022

Me. Preetam CHUTTOO
of 9th Floor, Astor Court, Block B, George Guibert Street,
Port Louis,
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 12th day of January 2023 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Licitation prosecuted at the request of **Mrs Bibi Noor-E-Madinah GHOORA** against **The Curator of Vacant Estates vested with the property and rights in Mauritius of Mr. Hafiz Ovais AHMED** of "Un emplacement résidentiel étant le Lot No. 1 dépendant d'un immeuble dénommé 'RESIDENCES RENNARDS', situé au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Beau Bassin, erige sur une portion de terrain de la contenance de **318m², PIN No. 1714650110**. L'emplacement résidentiel étant le Lot No. 1 est situé en partie au rez de chaussee, partie au premier étage et partie de la dalle du premier étage et ayant une superficie totale de 130.80m², comprenant:- **Au rez-de-chaussee**:-(i) Un salon de dix huit mètres carrés et cinquante cinq centièmes de mètre carré (18.55m²). (ii) Une cuisine de huit mètres carrés et soixante quinze centièmes de mètre carré (8.75m²). (iii) Un lavoir de quatre mètres carrés et quarante centièmes de mètre carré (4.40m²). (iv) Un escalier de quatre mètres carrés et cinquante centièmes de mètre carré (4.50m²) Et (v) Une toilette d'un mètre carré et cinquante centièmes de mètre carré (1.50m²). **Au premier étage**: (i) Deux chambres à coucher: la première de quinze mètres carrés et quatre vingt cinq centièmes de mètre carré (15.85m²) et la deuxième de dix mètres carrés et quarante cinq centièmes de mètre carré (10.45m²); (ii) Un balcon de trois mètres carrés et soixante cinq centièmes de mètre carré (3.65m²); (iii) Deux toilettes: la première de trois mètres carrés et trente cinq centièmes de mètre carré (3.35m²) et la deuxième de quatre mètres carrés et vingt cinq centièmes de mètre carré (4.25m²); (iv) Un couloir de sept mètres carrés et soixante quinze centièmes de mètre carré (7.75m²) Et (v) Un escalier de quatre mètres carrés et cinquante centièmes de mètre carré (4.50m²). **Et au deuxième étage**: Partie par la dalle du premier étage d'une superficie de quarante trois mètres carrés et cinquante centièmes de mètre carré (43.50m²). Il a été dit que ce lot aura la jouissance exclusive d'un jardin d'une superficie de 75.20m². Avec ensemble les 262/1000èmes des parties communes y attachées. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 22nd day of November 2022.

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedrale Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.
Attorney in Charge of the sale

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, I, Mrs. Omranee Domasing will apply to the Municipal Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit for a proposed conversion of existing building at ground floor level to be used as additional classroom in Pre-primary education at No.29-31, Sainte Croix Road, Sainte Croix, Port Louis.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated – 05th day of December, 2022.

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that, I, Mrs. Omranee Domasing will apply to the Municipal Council of Port Louis for a Building and Land Use Permit for a proposed conversion of existing building at ground floor level to be used as additional classroom in Pre-primary education at No.29-31, Sainte Croix Road, Sainte Croix, Port Louis.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

Dated – 05th day of December, 2022.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 12th day of January 2023 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court, situate at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Licitation prosecuted at the request of **Mrs Meentah BHUGAWN**, the lawful wife of Deoraj RAMOLL against 1.- Beemul Rohit BHUGAWN, and 2.- Heirs of late Ajit Roy BHUGAWN, namely:- (i) Hamit Roy BHUGAWN, acting in his own personal name and as agent and proxy of Hamitab Ray BHUGAWN and (ii) Mrs Preetee RAMROOP, the widow of late Ajit Roy BHUGAWN of "Une portion de terrain située en cette Cité de Port Louis, lieu dit Faubourg de L'Ouest, (Rue Emryne), de la contenance de **DEUX CENT SOIXANTE METRES CARRES (260M²)** et bornée tant d'après le titre de propriété que d'après un procès verbal d'arpentage avec plan figuratif y joint dressé par Mons. T. Hawoldar, ancien Arpenteur Jure, le 14/04/1950, enregistré au Reg. LS 18 No. 7742, comme suit:- Du premier cote, par Rue Emryne sur onze mètres trente six centimètres (11.36m); Du deuxième cote, par Mons. Arthur Ally, sur vingt cinq mètres quatre vingt dix neuf centimètres (25.99m); Du troisième cote, par la Rue Tropic Bird, sur onze mètres trente six centimètres (11.36m); Et du quatrième cote, par le surplus du terrain du vendeur (Ramtoola Chojoo) sur vingt cinq mètres quatre dix neuf centimètres (25.99m). The whole more fully described in deed transcribed in **TV 763/93**. The abovedescribed portion of land is bare. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 30th day of November 2022.

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedrale Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.
Attorney in Charge of the sale

IN THE SUPREME COUR OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:-

**Geeduthsingh ROOCHA also called Singh
ROOCHA GEEDUTH**
PETITIONER (H)

V/S

Rupali Shankar KHAMBE
residing at Bhagad Singh Nagar, Mumbai 104, India.
RESPONDENT (W)

NOTICE OF TRIAL

In compliance with an Order made on 31/05/2022 by His Lordship, The Honourable, Mr J. Benjamin G. Marie JOSEPH, Judge of the above Court, the abovenamed Petitioner has been authorized to effect substituted service in the above matter by way of publication.

TAKE NOTICE, you the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Petitioner has entered a divorce petition against you on the grounds of "faute", and that the above matter has been fixed for **MERITS** on Wednesday the 15th March 2023 at 10.00 a.m, before the Supreme Court (Family Division), situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent are most formally required to attend before the Supreme Court (Family Division) on the aforesaid date and hour, to show cause whether you intend to resist the divorce petition lodged against you in the above matter.

WARNING YOU, that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 22nd day of November 2022.

Me. M. I. DAUHOO
Of Cathedrale Square, Lislet Geoffroy St, Port Louis.
Attorney for the Petitioner

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 09th day of February 2023 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Bar, situated at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale By Levy, prosecuted at the request of **MauBank Ltd**, against **Mr. Baboo Nekrajsingh SREEPAUL** of:- Une portion de terrain, étant le Lot No. 2, à vocation résidentielle située dans le district de la Rivière Noire, lieudit La Mivoie, La Preneuse, de la contenance de **DEUX CENT QUARANTE METRES CARRES (240 m²)**, et bornée tant d'après le titre de propriété que d'après un rapport, avec plan figuratif, dressé par Monsieur Ng Tong Ng Wah, arpenteur juré, le 17/02/2006, enregistré au Reg. L.S 57/3881, comme suit:- Au Nord Est, par le Lot No. 35 A, sur 17.76m. Au Sud Est, par l'Avenue Filaos, une réserve de 1.50m de large entre, sur une longueur développée mesurant 11.00m. Au Sud Ouest, par l'Avenue Les Salines, une réserve de 1.50m de large entre, sur une longueur développée mesurant 18.12m. Au Nord Ouest, par Lot No. 36, sur 14.82m. Together with all the building property existing on the said portion of land or any building which may be erected thereafter and all appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve. **Mr. BABOO NEKRAJSING SREEPAUL**, is the owner of the above-described property as evidenced by deed registered and transcribed on 24/11/2006 in **TV 6388/30** and bearing PIN No. **1906050307**. There exists on the said portion of land a One Storeyed concrete building under slabs, provided with water and electricity supplies. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 14/11/2022.

Me. Preetam CHUTTOO
of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street,
Port Louis,
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of :-

Mithila Devi GOWREESUNKER-VEERAPEN (W)
PETITIONER

V/S

Kadressen VEERAPEN (H)
of No. 43, Riverside Lane, Belle Etoile, Coromandel.
RESPONDENT

NOTICE OF TRIAL

In compliance with an order made on the 17/06/2022 by His Lordship, the Honourable, Mr J. Benjamin G. Marie Joseph, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

TAKE NOTICE, you the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has entered a divorce petition against you on the grounds of "faute" and that the above matter has now been fixed for **MERITS** on Friday the 31st day of March 2023 at 10.00 a.m, before the Supreme Court of Mauritius (Family Division), situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE, that you, the abovenamed Respondent, are most formally required to attend before the Supreme Court, (Family Division), on the aforesaid date and hour, to give your stand quoad the divorce petition.

WARNING YOU, that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all Legal reservations.

Dated at Port Louis, this 01st day of November 2022.

Me. N. RAMASAWMY
Of, Suite 201, Court View, Pope Hennessy Street,
Port Louis.
Attorney for the Petitioner

Mondial-2022

Record de Giroud, doublé de Mbappé et un quart en poche...

La belle soirée des Bleus face à la Pologne

L'équipe de France a remporté 3 à 1 son huitième de finale, dimanche, face à la Pologne. Olivier Giroud, qui bat à cette occasion le record de Thierry Henry de meilleur buteur de l'histoire des Bleus, et Kylian Mbappé ont inscrit les trois buts.

Comme un symbole ! Le désormais meilleur buteur de l'histoire des Bleus avec celui qui brisera probablement son record. Olivier Giroud et Kylian Mbappé ont montré la voie aux Bleus en l'emportant en huitième de finale face à la Pologne (3-1).

"Ça va le faire", "On a la meilleure attaque", "On est en route pour la troisième étoile"... Devant le stade Al-Thumama, les supporters français n'avaient visiblement pas retenu les leçons de l'Euro-2021. La Suisse, tout comme la Pologne aujourd'hui, était alors perçue comme un bon tirage des huitièmes de finale, une remontada et une séance de penalties plus tard, c'était retour à la maison et soupe à la grimace pour les Bleus et leurs supporters.

Cependant, les joueurs apparaissent concentrés au coup d'envoi et tiennent leur rang de favoris de la rencontre. Le ballon circule d'un pied à l'autre avec fluidité, les Bleus tentent, telle une équipe de handball, de trouver la faille dans le bloc ultracompact des Polonais. Mais l'ouverture du score peine à venir : une tête de Varane sur corner passe au-dessus (4e), une frappe lointaine de Tchouaméni est repoussée avec difficulté (13e) tout comme celle de Dembélé (17e).

Présent et futur ?

En face, les Polonais tentent de faire feu de tout bois et face à une défense fébrile, ça

manque de marcher à plusieurs reprises. Bereszyński dépose Koundé sur le côté droit, il trouve en retrait Zieliński. La frappe du Polonais est repoussée par un superbe réflexe de Lloris, le ballon revient encore sur Zieliński qui retente sa chance mais Varane sauve à son tour les Bleus (38e).

Le capitaine Hugo Lloris apparaît particulièrement en dedans, lui qui fête pourtant son 142e match international, égalant le record de Lilian Thuram. Il égale également celui de nombre d'apparitions en Coupe du monde, celui-ci était co-détenu par Fabien Barthez et Thierry Henry.

C'est cependant un autre record d'Henry qui tombe juste avant la pause, presqu'à contre-courant du match. Olivier Giroud est trouvé dans le dos de la défense polonaise et en profite pour devenir le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France (44e, 1-0). La désormais légende des Bleus fait le signe 52 avec les doigts avant que Mbappé ne lui saute dans les bras pour le féliciter. Giroud manque surtout la conclusion d'un superbe mouvement collectif. Griezmann récupère le ballon dans le camp polonais, il décale Dembélé qui centre fort à ras-de-terre mais Giroud manque son tacle devant le but vide (29e).

Au retour des vestiaires, l'équipe de France pousse pour se mettre à l'abri mais les attaquants français manquent de précision dans le dernier geste. La Pologne est, quant à elle, comme anesthésiée, malgré l'entrée de Milik. Elle ne se montre dangereuse que sur coup de pied arrêté, à l'image de ce coup franc et de la tête de Glik : de qui passe au-dessus de la cage française.

Olivier Giroud manque d'inscrire de peu un des buts du tournoi. Il réussit une magnifique retournée qui finit au fond. Mais l'arbitre refuse ce but en raison d'une faute de Varane sur son duel aérien avec Szczesny (57e).

C'est donc finalement l'inévitable Mbappé qui met les Bleus à l'abri. Le numéro 10 conclut d'une frappe enroulée dans la lucarne gauche de Szczesny (74e,



2-0). Puis la nettoie encore à la fin du temps réglementaire (90e). À 23 ans, c'est déjà ses 32e et 33e buts avec l'équipe de France, le record de Giroud risque de ne pas tenir très longtemps.

Hugo Lloris, en arrêtant un penalty offert par la VAR, croit préserver à la dernière minute la première clean-sheet française du tournoi mais l'arbitre fait retirer. Le portier est cette fois pris à contrepied par Lewandowski (90e+9).

À l'arrivée, une place en quarts de finale du Mondial. Le minimum pour les Bleus sous l'ère Deschamps. Et au prochain tour, les Bleus devront manger du lion. Reste à savoir s'il s'agira de ceux de la Teranga ou des Three Lions anglais.

L'Angleterre enterre les rêves du Sénégal et rejoint la France en quarts de finale

Beaucoup plus réaliste que les champions d'Afrique, l'Angleterre a écrasé le Sénégal (3-0) en huitièmes de finale. Prochaine étape pour les Three Lions : les champions du monde en titre français.

L'Angleterre remporte le duel des Lions. Les Three Lions ont battu leurs cousins de la Téranga, dimanche 4 décembre, en huitièmes de finale de la Coupe du monde (3-0). Les coéquipiers de Jude Bellingham affronteront en quarts l'équipe de France, vainqueur plus tôt de la Pologne.

Le Sénégal était pourtant mieux entré dans le match à Al-Bayt. Ils mettent la pression sur les Anglais et se procurent les meilleures occasions. Ils peuvent cependant compter sur un Pickford en forme pour les maintenir dans le match.

Pickford sauve l'Angleterre

Sur le côté gauche, Sarr récupère le ballon en interceptant une passe de Walker. Le Sénégalais repique et donne pour Dia dans la profondeur. La frappe de ce dernier bute sur la main ferme de l'Anglais (32e).

Puis, contre le cours du jeu, l'Angleterre ouvre le score. Kane trouve Bellingham dans la profondeur. Le milieu de terrain anglais entre dans la surface puis centre en retrait pour Henderson qui conclut (38e, 1-0). Harry Kane double la mise avec encore une fois un Bellingham au cœur de l'action. Ce dernier lance



Foden qui trouve le capitaine anglais (45e+3).

Deux occasions, deux buts. Le réalisme anglais laisse les Sénégalais cois. Ils perdent pied dans le match alors qu'Aliou Cissé tente un triple changement pour secouer la fourmilière. En vain. C'est même Saka qui met définitivement la mère patrie à l'abri (59e, 3-0).

Résignés, les Lions de la Téranga essaient à peine. Les Anglais gèrent et Gareth Southgate se permet même de

faire tourner en sortant prématurément John Stones, Henderson et Bellingham.

Fin de parcours pour le Sénégal qui rêvait de devenir le premier pays africain à rejoindre le dernier carré d'un Mondial. Avec le forfait de Sadio Mané, le marche était sans doute trop haute pour les champions d'Afrique. Les Three Lions s'offrent un quart de finale de rêve face aux champions du monde en titre.

Nouvelle annonce imminente pour le rachat de Lyon

Alors qu'un délai aurait été fixé à John Textor pour le rachat de Lyon, la direction de l'OL devrait faire la lumière sur ce dossier.

Près de six mois après le début des négociations avec John Textor, la vente de l'Olympique Lyonnais n'a pas encore été bouclée. Initialement fixée au 30 septembre, la date de rachat de Lyon par le milliardaire américain a été repoussée à deux reprises. Un nouveau délai avait même fixé ce dimanche pour boucler ce dossier. Samedi, l'entrepreneur américain se montrait d'ailleurs confiant quant à l'issue de ce dossier. Mais comme le souligne L'Équipe, aucun accord n'a été conclu à date. Le quotidien sportif révèle notamment qu'aucune résolution n'a été adoptée ce dimanche. Une réunion s'est pourtant tenue pour « statuer sur la suite à donner concernant le closing de la vente du club à John Textor et plus précisément à sa société, Eagle Football ».

Une importante annonce pour le rachat de Lyon

Le journal assure néanmoins que l'Olympique Lyonnais devrait prochainement communiquer pour rassurer les marchés. Pour le moment, il manque encore un accord de Crystal Palace (dont il est co-actionnaire) et de la Premier League à John Textor pour boucler le rachat de Lyon. Outre cet accord manquant, l'homme d'affaires doit désormais composer avec la réticence d'un de ses partenaires peu disposé à l'entrée de Palace au capital d'Eagle.

Selon la source, de nouveaux documents devraient parvenir « très vite » pour rassurer les marchés financiers quant à l'avancée de cet épique dossier. Reste maintenant à savoir si celui-ci sera enfin bouclé ou s'il fera de nouveau l'objet d'un report. Pour rappel, John Textor est candidat au rachat des parts d'IDG Capital et Pathé via sa société Eagle Football. Le montant global de l'opération est estimée à 800 millions d'euros. Même en cas d'arrivée de Textor, Jean-Michel Aulas devrait conserver la présidence de l'OL jusqu'en 2025 avant de passer la main.